

COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE
du 8 avril 2016 à 18 heures

Etaient présents : Jean-Michel Rigault, Jean-Bernard Guibert, Pierre Canard, Daniel Patureau, Michel Adam, Baptiste Gauthier, Danielle Gerville Reache, Jean-Jacques Nerdenne.

Absente : Adeline Gauthier

Le maire, Jean-Michel Rigault remercie les personnes présentes et annonce les sujets qui vont être abordés.

Concernant le budget communal : au niveau communal le maire confirme que les impôts et taxes municipales n'augmenteront pas en 2016. S'il y a une variation, ce n'est pas le fait de la commune mais dû à l'augmentation des bases qui sont décidées par les services des Finances Publiques. Les investissements annoncés lors de la cérémonie des vœux de la municipalité seront réalisés au cours de l'année.

Concernant la communauté des communes de Forterre-Val d'Yonne : la bonne nouvelle est que les impôts vont baisser ; les taxes sur les ordures ménagères passeront de 14,6 % l'année dernière à 11,8 % cette année.

Les taxes habitation, qui étaient à 3,43 % passeront à : 3,06 %, à 2,57 % pour le foncier bâti, le foncier non bâti à 6,28 % et le CFE à 2,98 % (ex taxe professionnelle).

Jean-Michel précise, que compte tenu de la fusion décidée par la préfecture, la Forterre dans son ensemble ne pourra guère être entendue et que nous allons au-devant de sérieuses difficultés.

Les travaux en cours : la rénovation extérieure (toit de l'église) effectuée par l'entreprise Castro a commencé et durera encore trois semaines ; ces travaux seront financés à 50 % par l'Etat et le reste par les fonds propres de la commune. Les gouttières en cuivre, imposées par la Drac sur les toits inférieurs seront financés par cette dernière.

Jean-Michel Rigault remercie MM . Cintract et Thierry d'avoir donné accès à l'eau pour le nettoyage au kärcher des toits.

Concernant la guinguette, la chape de béton étant terminée, la structure va être mise en place dans les jours qui viennent. Elle sera normalement terminée fin mai-début juin.

Le retard du démarrage des travaux est du aux complications administratives aussi bien pour l'église que pour la guinguette.

D'autre part, compte tenu que la région n'a toujours pas donné de réponse pour les subventions en attente qui, à l'origine pour la guinguette devaient être de 60 % et que ces dernières risquent d'être moindres, la commune est obligée de contracter un emprunt à taux 0 % car il faut bien payer les entreprises et, compte tenu que la région n'a encore traité aucun dossier, cela risque de prendre quelque temps !

L'éclairage public sur le bassin des sources sera entrepris avec les travaux de la guinguette.

Jean-Bernard Guibert et la commission voirie se sont réunis le 2 avril. Seront entrepris cette année les travaux concernant les Mailloderies, le chemin du Pron, le carrefour des Mérys, la route d'accès à la Petite Poisse. L'entreprise Roland a été contactée pour établir un devis. Pour ce qui concerne la Fauvin, des travaux de rebouchage sont prévus

en attendant de procéder à sa restauration l'année prochaine, avec l'éclairage public.

Concernant les affouages, Daniel Patureau précise qu'un nouveau plan d'aménagement va être établi avec l'ONF pour 20 ans. Pour l'année 2016, ouverture de cloisonnements (bandes de 20 mètres séparées par un chemin de 4 mètres pour pratiquer l'exploitation) dans les parcelles 17 et 19 (16 hectares).

Chemins de randonnée : Monsieur Poulain, au niveau de la Communauté de Communes, est en train de mettre aux normes tous les chemins afin qu'ils puissent paraître sur le site Visiorando (application gratuite sur internet permettant de se servir de son smartphone ou de sa tablette comme d'un GPS pour visualiser, entre autres, les cartes IGN de France et d'Outre-mer).

Chaque commune concernée par ces chemins de randonnée doit désigner un correspondant. Pour Druyes, c'est Danielle Gerville Reache qui s'occupait déjà des chemins 51 et 52 sur la commune.

Jean-Jacques Nerdenne explique que le nombre de pages de chaque numéro du P'tit Drogien doit obligatoirement être un multiple de 4 (8, 12, 16 ou 20). Le n°65 du P'tit Drogien faisait 14 pages ; il fallait donc en couper 2 ou en rajouter 2 ; nous avons du, compte tenu des délais, couper 2 pages en raccourcissant l'information sur Jean Bertin ramenée d'1 page et demie à 1 page en supprimant les publicités qui occupaient 1 page et demie.

Bien sûr, les publicités prévues seront reportées sur le prochain numéro.

Cabine téléphonique France Telecom : Jean-Michel Rigault a été contacté par France Telecom qui souhaite retirer la cabine située sur la place Jean Bertin au prétexte qu'il y a une faible utilisation de celle-ci. A la demande de Philippe Sigorini qui indique que les pompiers quelquefois sont à même de l'utiliser, il sera demandé à France Telecom de différer l'enlèvement en attendant de trouver une solution de rechange pour les pompiers.

Décorations de Noël : les catalogues des fournisseurs sont déjà arrivés à la mairie avec des prix préférentiels sur les décorations pour le village. Daniel Patureau propose que les achats prévus pour la fin de l'année soient commandés avant les vacances pour profiter de prix plus intéressants.

Compteurs Linky : le remplacement des anciens compteurs par ceux-ci font l'objet d'une décision gouvernementale entérinée par la loi du 18 août 2015 pour une période allant de 2015 à 2021. La mise en place est réalisée totalement par ERDF . Ces compteurs sont interdits au Québec et en Angleterre pour des raisons de santé, en Allemagne pour des raisons de sécurité. Cependant, ce n'est pas encore une obligation et les particuliers ont la faculté d'accepter ou de refuser ces nouveaux compteurs.

Faucardage : appel sera fait aux personnes de bonne volonté pour le nettoyage de la fausse rivière qui se déroulera courant juin.

Brochures « visite de village » : elles vont désormais être proposées aux touristes en français, en anglais et en néerlandais.

Les Festivités en 2016 :

Le 15 mai prochain, la 23^{ème} édition du rallye touristique « la Ronde du Morvan » passera à Druyes. 60 voitures sportives anciennes et 120 personnes arriveront au château vers 15 h 30 et resteront jusqu'à 17 h 30. Jean-Michel Rigault propose qu'un accueil leur soit fait.

Le 29 mai : le comité des fêtes organisera le vide grenier qui se tiendra à la Ville.

Le 18 juin : inauguration de la guinguette et de la restauration extérieure de l'église. Ce sera l'occasion d'une journée festive à laquelle seront invitées des personnalités. Le rendez-vous sera fixé à 17 heures à la guinguette puis se continuera à l'église à 19 heures pour assister à un concert avec le groupe vocal « couleurs baroques ».

Babette Manseau, Présidente du Comité des fêtes intervient pour faire une présentation de la fête médiévale prévue en 2017. C'est un projet ambitieux qui va nécessiter beaucoup d'énergie et de participation de la part des drogiens.

La réunion se termine à 20 h 30.